

Vie municipale

N.1797 - 1^{ER} MAI 2026

URBANISME



Autorisations d'urbanisme

Mes travaux sont-ils soumis à une autorisation d'urbanisme ?

Pour le savoir, consultez le document joint répertoriant les cas les plus courants (liste non exhaustive) **AVANT** d'entamer toute démarche !

Le document est également consultable sur la page dédiée à l'urbanisme sur le site internet municipal.

FORMALITÉS D'URBANISME

Liste des formalités à effectuer en fonction du type de travaux - liste non exhaustive

TYPE DE TRAVAUX	PAS DE FORMALITÉS	DÉCLARATION PRÉALABLE	PERMI DE CONSTRUIRE
NOUVELLE CONSTRUCTION	Si emprise au sol de surface < 50m ² ou de hauteur < 12m	Qui si emprise au sol de surface > 50m ² ou de hauteur > 12m	Qui si surface de plancher > 200m ² ou emprise au sol > 50m ²
RAVALEMENT	Si remise à l'état (entretien de façade)	Qui si travaux différents de l'état	×
MODIFICATION DE DESTINATION EXTERIEUR	Si à l'abri	Qui si modification de l'usage extérieur	×
CLOTURES	Si nécessaire à l'usage agricole ou forestier	Qui pour toutes les autres clôtures	×
CHANGEMENT DE DESTINATION D'USAGE (CONSTRUCTION)	×	Qui dans toutes les autres situations	Après avis préalable de la municipalité, sauf la hauteur
TERRASSE	×	Qui si hauteur < 0,5m	×
PISCINE COUVERTE (OU NON) (-1,50m DE HAUT)	Si hauteur < 1,50m	Qui si hauteur entre 1,50m et 1,80m	Qui si hauteur > 1,80m
PISCINE AVEC COUVERTURE (-1,50m DE HAUT)	Si hauteur > 1,50m	×	Qui pour toutes les autres piscines

* Les travaux d'entretien ou de remise à l'état ne nécessitent pas de déclaration préalable. Ils ne nécessitent pas de déclaration préalable.
 * Les travaux de travaux agricoles ou forestiers ne nécessitent pas de déclaration préalable.
 * Les travaux de travaux agricoles ou forestiers ne nécessitent pas de déclaration préalable.



Guide de recommandation - clôtures

La réalisation des clôtures est soumise à déclaration préalable auprès de la municipalité. Elle joue un rôle essentiel pour :

- ▶ Préserver l'harmonie des quartiers et valoriser le bâti,
- ▶ Favoriser la biodiversité et limiter les îlots de chaleur urbains,
- ▶ Délimiter et sécuriser votre terrain tout en s'intégrant au paysage.

Un guide pratique, disponible sur le site internet de la ville, fournit des conseils, des exemples concrets et toutes les informations nécessaires pour concevoir votre projet dans le respect du PLUi.

Les dépôts de dossiers s'effectuent sur le site des démarches d'urbanisme de Rennes Métropole accessible via ce QR code.



DIFFUSION DE L'HERMITAGE HEBDO

Hebdo sur 15 jours

En raison des ponts et jours fériés, la parution de l'hebdo n°1798 est modifiée :

- ▶ Il s'étendra du 8 mai au 22 mai. L'Hermitage Hebdo n°1799 paraîtra donc le 22 mai.

Pour rester informé, n'hésitez pas à nous suivre sur nos autres canaux de communication.

JUSQU'AU 2 MAI

- ▶ ACHVB - exposition en mairie sur le thème de l'Amérique du Nord.

LUNDI 4 MAI

- ▶ HerMMiCraft - vernissage de l'exposition - 17h30 - Médiathèque.
- ▶ Relais de l'amitié - sortie à l'Opéra - 11h30 (sur inscription).

MARDI 5 MAI

- ▶ Permanence architecte conseil Le Rheu - sur RDV.
- ▶ Conseil municipal - 20h - Salle Xavier Grall 1.

VENREDI 8 MAI

- ▶ Commémoration de l'armistice 11h15 - place St Avit.

COMMÉMORATION DU 8 MAI

81^e anniversaire de la Victoire de 1945

L'Union Nationale des Combattants de L'Hermitage, Monsieur le maire, la Municipalité, le Conseil Municipal des Jeunes et les sapeurs-pompiers actifs et retraités de L'Hermitage vous convient à la commémoration du 81^e anniversaire de la Victoire de 1945 qui se déroulera le **vendredi 8 mai à 11h15** au Monument aux morts place St Avit.

La cérémonie se déroulera en deux temps :

- ▶ Nous aurons l'honneur d'assister à la remise de la décoration de Chevalier de la Légion d'honneur pour M. Marcel Georges ancien AFN et ce, à titre militaire par le Général Alexandre Korsakoff,
- ▶ Enfin, la commémoration de la Victoire de la Seconde Guerre mondiale, avec dépôt de gerbe, minute de silence et Marseillaise clôturera la cérémonie.

Un moment de convivialité sera offert à l'issue de la cérémonie par la Municipalité. Nous comptons sur votre présence et votre participation.



AGENDA



PÔLE JEUNESSE

Séjours d'été pour les jeunes

► Passerelle et Maison des Jeunes : séjour sportif à Penthièvre du 7 au 10 juillet : surf, char à voile, veillées), puis nuitée à La Chapelle-Thouarault (23 juillet : barbecue, jeux, veillée).

► ALSH : séjour nature à Branféré du 7 au 10 juillet : animations sur l'environnement, parcabout), puis mini-séjour les 19 et 20 août (4-6 ans) : accrobranche, poney, nuit sous tente).

Places limitées : inscriptions **avant le 7 juin** sur le portail familles. Infos au 02 23 30 90 62. Aide possible via le CCAS en mairie.



TRAVAUX RUE DE MORDELLES

Du 27 avril au 7 mai – rue des Pommiers

En raison de travaux sur les réseaux et ouvrages d'éclairage public et de télécommunication, la circulation sera alternée rue des Pommiers et la vitesse limitée à 30 km/h. Les emplacements de stationnement situés au droit de l'empiètement seront neutralisés.

Du 4 au 15 mai – rue Jacques Cartier et Parc du château d'eau

En raison de travaux sur les réseaux et ouvrages de gaz, le stationnement des véhicules sera interdit des deux côtés, du lundi au vendredi. Cette disposition ne s'applique pas aux véhicules de l'entreprise exécutant les travaux. Les conditions de circulation seront également modifiées en raison d'un rétrécissement de la chaussée.

Vie locale

RENNES MÉTROPOLE

Distribution de composteurs

Le printemps est là ! L'occasion de valoriser vos déchets alimentaires grâce à un composteur gratuit distribué par Rennes Métropole.

Inscription obligatoire au 0 223 622 622 afin de récupérer le matériel.

À Le Rheu

Parking situé à l'angle du mail Françoise Giroud et de la rue du Petit Renard - Rue Rosa Parks

À 12h

- > Vendredi 10 avril
- > Mercredi 27 mai
- > Vendredi 3 juillet
- > Lundi 21 septembre

À 18h

- > Lundi 4 mai
- > Vendredi 19 juin
- > Lundi 31 août

Plateforme de végétaux
Impasse de Gerhoui

À 10h

- > Samedi 6 juin

APPEL À PROJETS



Créons ensemble notre bricothèque !

Vous possédez des outils que vous utilisez rarement ? Vous aimez bricoler ? Apprendre sans investir dans du matériel coûteux ? Portée par des élus et Mme Marrie, habitante de L'Hermitage, cette initiative vise à créer un lieu de partage d'outils, de savoir-faire et de convivialité, dans un esprit d'économie circulaire.

► Participer à la création de la bricothèque, c'est réduire l'impact environnemental, renforcer le lien social, et favoriser l'autonomie.

Pour ce faire nous cherchons des volontaires, tous les profils sont les bienvenus ! Pas besoin d'être expert : vous pouvez contribuer à la gestion, la logistique, la technique, la communication ou l'animation.

Envie de vous impliquer ?

► Contactez-nous pour préparer la réunion de lancement : bricothequedulindon@proton.me



PRATIQUE MUSICALE

Enseignement et pratique musicale près de chez vous : quelles sont vos attentes ?

Rennes Métropole et le Département d'Ille-et-Vilaine lancent une étude sur l'enseignement artistique dans les communes de la métropole.

Quel que soit votre âge, que vous soyez élève ou non d'une école de musique, nous avons besoin de connaître vos attentes. Cinq à dix minutes suffisent pour répondre au questionnaire via ce QR code jusqu'au 31 mai.



GESTION DES DÉCHETS



Collecte décalée - jours fériés

En raison du lundi de Pentecôte, la collecte des déchets recyclables du 25 mai sera décalée au 26 mai. Pensez à sortir vos bacs la veille pour faciliter le ramassage des ordures.

► **Contact** : 0 223 622 622

RENNES MÉTROPOLE



Le métro de Rennes en partie alimenté par l'énergie solaire... grâce à vous ?

Le métro de Rennes pourrait être en partie alimenté par l'énergie solaire grâce à un projet de Rennes Métropole. Une opération de financement participatif débute le 18 mai pour les usagers du réseau STAR, puis le 24 mai pour tous les habitants de la métropole. Avec un taux d'intérêt de 5 % et une participation accessible dès 100 €, chacun peut investir via la plateforme locale Gwenneg et contribuer directement à la transition énergétique de son territoire.

Une réunion publique est prévue le **lundi 18 mai à 19h** à la salle du Jeu de Paume à Rennes, ainsi que des permanences dans plusieurs stations de métro du 18 au 20 mai.

ÉCO-GESTE



Installez un nichoir dans votre jardin

On protège les nids dans les haies mais certains oiseaux, tels les mésanges bleues ou charbonnières, nichent dans les cavités d'arbres. Dans nos jardins souvent trop "propres", les arbres creux se font rares. Compensez ce manque en installant un nichoir !

Fixez un nichoir en bois non traité sur un arbre ou un mur, orienté à l'est pour éviter le soleil direct, à minimum 2 m de hauteur pour éviter les prédateurs. Le diamètre du trou d'envol détermine l'espèce accueillie : 28 mm (mésange bleue), 32 mm (mésange charbonnière). Des modèles sont disponibles en jardinerie ou faciles à fabriquer.

► Une famille de mésanges peut manger jusqu'à 500 insectes par jour, dont des chenilles processionnaires, et aide ainsi le jardin.

CÔTÉ NATURE



Haies et talus : silence on couve !

C'est la pleine période de nidification. Merles, fauvettes, moineaux... de nombreuses espèces nichent dans les haies, buissons et talus, refuges essentiels pour élever leurs petits. Une période critique pour la survie de la nouvelle génération.

Tailler une haie ou couper une branche peut détruire une nichée, exposer les nids aux prédateurs ou provoquer l'abandon définitif de la couvée. Concrètement aucune taille de haie, débroussaillage ou arrachage **entre le 15 mars et le 15 août**. En cas d'intervention indispensable, vérifiez l'absence de nids. Un nid est tombé au sol ? Ne le touchez pas, les parents continueront à nourrir leurs petits s'ils ne sont pas dérangés.

Profitez de cette période pour observer les allées et venues des oiseaux autour de votre jardin, c'est le signe qu'un nid est tout proche. Une haie vivante, c'est une haie qui travaille pour la biodiversité !

Vie associative

ASSOCIATION HES



Remerciements

L'association Hermitage Entraide et Solidarité remercie Julie, l'ensemble des organisateurs, des bénévoles et des participants qui ont contribué au succès de L'Hermi'Course et ont permis de verser un don à notre association. Les fonds récoltés seront redistribués pour des actions de solidarité locale.

► **Contact** : hermitageentraidesolidarite@laposte.net

RELAIS DE L'AMITIÉ

Sortie des adhérents

La journée des adhérents est organisée le **mercredi 3 juin**. La destination sera Nantes, avec la visite de la Galerie des Machines de l'Île, puis l'entrée au Carrousel. Repas au restaurant, puis petit train touristique dans Nantes. **Coût** : 80€ / adhérent. S'inscrire auprès de J. Briot au 06 37 52 80 62.

Visite de l'Opéra

Un deuxième groupe s'est formé pour visiter l'Opéra de Rennes le **lundi 4 mai à 11h30**. Quelques places restantes. Contactez Annick Barentin au 06 13 61 48 53.

Premier séjour ANCV à Urrugne

Une réunion est organisée le **lundi 11 mai à 14h30** à la salle des Ajoncs Fleuris pour les personnes partant du 6 au 13 juin au pays basque. Y seront demandés deux chèques : le solde du voyage, les frais d'assurance. Merci de prévoir cela.

ASSOCIATION HERMMICRAFT



Exposition de l'association HerMMiCraft

Venez découvrir l'exposition des œuvres réalisées par les adhérents à la médiathèque, du **2 au 29 mai**. Les créations des élèves et de leur professeure Corinne Rollet seront exposées. L'univers floral à l'honneur cette année sera largement représenté ! Venez admirer les projets réalisés par chacun et la belle diversité des œuvres, vous informer ou échanger lors du verre de l'amitié le **lundi 4 mai à 17h30**.

L'exposition vous a plu et vous seriez curieux de « savoir-faire » ? Alors n'hésitez pas, Corinne vous attend pour des ateliers découverte du mixed-media le **lundi 18 mai (18h-19h)** ou le **mardi 2 juin (10h-11h)**. Renseignements et inscription obligatoire : 06 65 70 52 46.

Le mixed-media, art visuel, met en œuvre des techniques mixtes et des collages sur des supports variés : journaux créatifs, cartes, objets recyclés...

EXPOSITION



Médiathèque

EN CE MOMENT À LA MÉDIATHÈQUE !



► Jusqu'au 31 mai - Exposition HerMMiCraft

En mai, la médiathèque accueille l'exposition de l'association HerMMiCraft. Venez découvrir les créations originales des élèves de Corinne Rollet, une belle occasion de mettre en lumière la créativité locale et le travail artistique des habitants. Vernissage le lundi 4 mai à 17h30.

► **Mercredi 13 mai à 10h30 et 11h - L'Heure des P'tits Lecteurs** : venez écouter les histoires des bénévoles de Lire et Faire Lire. 0-3 ans à 10h30, dès 4 ans à 11h.

► **Judi 21 mai à 18h30 - Apéro littéraire** : au programme : présentation d'ouvrages très attendus de la scène littéraire, échanges autour de vos coups de cœur, de vos dernières trouvailles... et même de vos déceptions !

► **Mercredi 27 mai de 14h à 16h - Atelier création de cartes Fête des mères avec Corinne Rollet** : Laissez libre cours à votre créativité afin de réaliser de jolies cartes uniques à offrir à votre maman.

Inscriptions aux activités

- mediatheque@ville-lhermitage.fr
- 02 99 64 01 86

COUP DE CŒUR DE LA MÉDIATHÈQUE

Blue Jasmine de Woody Allen

Si vous aimez les drames intenses et les performances d'acteurs exceptionnelles, Blue Jasmine est un chef-d'œuvre à ne pas manquer.

Le réalisateur explore avec brio la déchéance sociale et psychologique d'une femme qui s'accroche désespérément à un passé révolu. Les flashbacks contrastent sa vie d'opulence avec sa réalité actuelle, rendant sa détresse d'autant plus palpable.



Jeux

Sudoku

2	7		1			3		
9			4	2				
5		6		9		2		
3	9	7	6			5	1	2
8	5	2	9	3				7
	1		5					
7					6			9
	6	9		1	8	7	2	
			7		9			

Numéros utiles



Services d'urgences	
Général	112
SAMU	15
Police secours	17
Pompiers	18
Centre antipoison	02 99 59 22 22
Gendarmerie Pacé	02 99 60 13 14
Services de gardes	
Élus municipaux	06 77 43 86 83
Pharmacie	3237 (0.35€/min)
Dentiste	118 418 ou 15
Kiné respiratoire	02 99 64 12 42

Directeur de la publication : ville de L'Hermitage
 Conception, réalisation, impression : ville de L'Hermitage.
 Pour faire diffuser une information :
hebdo@ville-lhermitage.fr (avant 10h le mardi)